

Formation pratique dans l'entreprise formatrice 1 - FORSF1

Code du module:	FORSF1
Unité capitalisable:	Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien (ACCOM)
Profession:	Assistant d'accompagnement au quotidien
Diplôme / Certificat:	Certificat de capacité professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de documenter trois exemples de soins qu'il a pu observer ou pratiquer au sein de son entreprise formatrice dans son carnet d'apprentissage, avec une mise en évidence des soins de la peau et du corps au lavabo, de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances quotidiennes ou des excréctions de nourrissons et de jeunes enfants.
	Note maximale: 12
INDICATEURS • L'apprenti documente trois soins dans le carnet d'apprentissage et il indique à chaque fois la priorité correspondante: ◦ soins de la peau et du corps au lavabo, ◦ habillage et déshabillage dans des circonstances quotidiennes, ◦ excréctions de nourrissons et de jeunes enfants. • L'apprenti indique s'il a pratiqué le soin en question personnellement ou s'il l'a observé. • L'apprenti indique les étapes de l'exécution sous forme de notes. • L'apprenti note les règles de sécurité appliquées. • L'apprenti note les règles d'hygiène appliquées. • L'apprenti note les règles de l'ergonomie appliquées.	
SOCLES • L'apprenti a établi les trois documentations et il a indiqué la priorité à chaque fois. • Il était manifeste que l'apprenti a pratiqué le soin personnellement ou qu'il l'a observé. • L'apprenti a noté les étapes les plus importantes. • L'apprenti a énuméré les règles les plus importantes de la sécurité, de l'hygiène et de l'ergonomie.	

2

L'apprenti est capable d'effectuer trois observations d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au poste d'apprentissage et de noter les résultats par écrit.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti effectue trois observations et il les note par écrit dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti produit une description avec des indications de ce qu'il a vu, mais sans interprétation de l'observation.
- Le langage est neutre, c'est-à-dire sans jugement de valeur.
- L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances.
- L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation écrite.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement effectué au moins deux des trois observations et il les a notées par écrit.
- La description mentionnait les aspects les plus importants et l'apprenti s'est appliqué à ne rien interpréter.
- Le langage était neutre dans une large mesure.
- Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes.
- L'apprenti a noté ou coché les informations les plus importantes.

3

L'apprenti est capable de documenter trois propositions d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou pratiquer au cours du premier semestre au sein de l'entreprise.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente trois propositions dans le carnet d'apprentissage et il indique les mises en évidence respectives:
 - des propositions d'organisation de loisirs,
 - des propositions d'accompagnement pédagogique au quotidien.
- L'apprenti indique s'il a mis en œuvre ces propositions personnellement ou s'il les a observées.
- L'apprenti indique la suite des étapes de la proposition sous forme de notes.
- L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie appliquées.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement noté la suite de la majorité des étapes pour chacune des trois propositions.
- L'apprenti a noté les règles les plus importantes de l'hygiène, de la sécurité et de l'ergonomie.

4

L'apprenti est capable d'adapter sa communication en fonction des besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des notions de base faciles de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues du pays.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base de la vie quotidienne les plus importantes dans au moins deux des trois langues du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois):
 - la salutation,
 - la politesse,
 - les membres d'une famille,
 - les vêtements,
 - les outils de travail et d'assistance.
- L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires.
- L'apprenti consulte le lexique KOMGI dans la mesure des besoins.

SOCLES

- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il les a majoritairement employées personnellement et il les a intégrées dans sa communication.
- L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens.
- L'apprenti a consulté le lexique KOMGI dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qui convenait.

5

L'apprenti est capable d'analyser sa communication verbale et non verbale avec les bénéficiaires.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti avance au moins trois exemples dans le carnet d'apprentissage concernant la manière dont il adapte sa communication verbale aux besoins des bénéficiaires au quotidien.
- L'apprenti avance au moins trois exemples dans le carnet d'apprentissage concernant la manière dont il adapte sa communication non verbale aux besoins des bénéficiaires au quotidien.

SOCLES

- L'apprenti a décrit au moins deux exemples correspondant aux deux types de communication dans le carnet d'apprentissage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti applique les différentes règles de l'hygiène professionnelle personnelle d'une manière compétente et correspondant au poste d'apprentissage:
 - le lavage des mains,
 - la désinfection des mains,
 - le cas échéant, l'utilisation correcte des gants,
 - le cas échéant, l'utilisation correcte de matériel de travail supplémentaire (masques, vêtements à usage unique, etc.).
- L'apprenti répond aux questions concernant le respect de l'hygiène professionnelle personnelle dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a appliqué les règles de l'hygiène professionnelle personnelle de rigueur au poste d'apprentissage au quotidien.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions dans le carnet d'apprentissage.